

# Résolution présentée par la délégation de la République Centrafricaine

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne L'accès à l'éducation pour les filles en Afrique

L'Assemblée Générale,

Affolée par le pourcentage de filles en République Centrafricaine de 54% qui ne terminent pas l'école primaire, et que seuls 4.7% des enfants âgés de 7 à 14 ans ont des compétences minimales en lecture,

Troublée par les statistiques démontrant que 1 fille sur 3 en Afrique subsaharienne, 1 fille sur 14 en Asie du Sud et 1 fille sur 12 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ne terminent pas l'école primaire,

Scandalisée par le nombre de déscolarisations dues à des grossesses non désirées ou précoces et des mariages forcés, violant des droits vitaux des femmes en raison d'un manque d'éducation sexuelle dès le plus jeune âge ainsi que d'informations à disposition,

Soulignant l'absence de respect des droits des filles et l'impossibilité de s'intégrer à la vie sociale et au travail en raison d'une sous-qualification qui empêche la croissance économique du pays et favorise une augmentation de la criminalité interne,

Rappelant que l'éducation est un droit fondamental de la Déclaration universelle des droits de l'homme et un des outils les plus importants pour l'amélioration de la santé, des meilleures opportunités d'emploi et le développement personnel,

Dénonçant l'origine du problème liée à la colonisation par la France d'une grande majorité de pays africains, ainsi que le sous-financement des États-Unis et du Royaume Uni,

Appelant à une aide financière pour augmenter les salaires du corps enseignant et pour soutenir des familles rencontrant des difficultés économiques,

Décide que les pays ayant profité de la colonisation de pays africains augmentent leur participation financière au Partenariat Mondial pour l'Éducation ;

- que ces fonds soient alloués prioritairement à l'éducation des filles et au financement de produits sanitaires ;
- que l'Assemblée Générale lance des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les préjugés et encourager les familles à scolariser leurs filles.

*Le texte français fait foi*